



**PRÉPARATION À L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE
DE DIRECTEUR HORS CLASSE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE
PRÉPARATION ÉCRITE ET ORALE**

Date et horaires

Module 1 : Aide à la constitution du RAEP :

Du 19 au 21 mai 2026

Du 9 au 10 juin 2026

N° de session Harmonie : **52004501**

Module 2 : Préparation à l'épreuve orale

Du 2 au 4 septembre 2026

N° de session Harmonie : **52004512**

Les sessions sont indissociables.

L'inscription à la première session vaut inscription pour les sessions suivantes.

Les agents ayant déjà participé à la session relative au RAEP les années précédentes peuvent s'inscrire directement au deuxième module.

Durée : 24 heures

École organisatrice : ENPJJ

Lieu : ENPJJ- site central

16, rue du Curoir 59100 ROUBAIX

Responsables de session

Stéphanie Desbarbieux

stephanie.desbarbieux@justice.fr

Stéphanie Sebag Dessinges

Stephanie.sebag-dessinges@justice.fr

Contact administratif : Secrétariat du Pôle Gouvernance

Pg.enpjj-roubaix@justice.fr

Date limite d'inscription

11 mai 2026

Public visé

Directeurs de services éligibles au passage de l'examen d'accès au grade hors classe

(Pré-requis)

Être inscrit à l'examen professionnel

Avoir pré-renseigné le dossier RAEP

Présentation :

L'arrêté du 31 janvier 2018 fixant les règles relatives à l'organisation générale et à la nature de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de directeur hors classe des services de PJJ prévoit « qu'en vue de l'épreuve orale unique, le candidat établit un dossier de reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle (RAEP), qu'il remet au service chargé de l'organisation de l'examen professionnel. (...). Le dossier est transmis aux membres du jury par le service organisateur de l'examen professionnel en vue de l'épreuve orale d'admission ».

Ce dossier décrit le parcours professionnel et les motivations du candidat pour l'exercice des fonctions de directeur hors classe. Il doit contenir un document de travail qu'il a réalisé ou auquel il a contribué, qu'il lui paraît pertinent de porter à la connaissance du jury au regard de l'expérience recherchée. Une préparation en deux modules permet d'accompagner les candidats à l'élaboration de leur RAEP et à la préparation de l'oral :

- Module 1 : du 19 au 21 mai et du 09 au 10 juin 2026 ;
- Module 2 : du 02 au 04 septembre 2026.

Ces deux modules sont interdépendants et complémentaires, le RAEP étant le support de l'entretien oral avant les échanges avec le jury.

Objectifs :

- Saisir les enjeux de l'examen professionnel
- Comprendre la logique d'écriture du parcours (RAEP) et écrire les bases des différentes parties
- Préparer son oral
- Se préparer aux échanges et questions avec un jury

Contenus :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situations (écrit et oral)

Méthodes pédagogiques :

- Entraînements collectifs et individuels
- Accompagnements individuels